



Mémoire en réponse au Projet de loi 1 : Loi constitutionnelle du Québec, 2025

Mémoire soumis au Ministre de la Justice et Ministre responsable des Relations canadiennes

Par l'Association régionale des West Quebecers

Au nom des communautés d'expression anglaise de l'Outaouais
et de tous les Québécois et Québécoises préoccupés par les droits fondamentaux

14 novembre 2025

Résumé exécutif

Le projet de loi 1, la *Loi constitutionnelle du Québec, 2025*, menace les droits individuels de tous les Québécois. Bien qu'il se présente comme un texte axé sur les « droits collectifs », il retire des protections concrètes pour les citoyens et affaiblit la reddition de comptes démocratique. Le projet de loi 1 limiterait la surveillance judiciaire, empêcherait la participation du Québec aux programmes fédéraux finançant la santé, l'éducation, l'infrastructure et les services sociaux, et n'offre aucun mécanisme d'amendement accessible. Il privilégie également la loyauté envers la « nation québécoise » au détriment du service à la population et ne garantit aucun droit fondamental à la santé, à l'éducation, à la sécurité ou au logement abordable. Nous exhortons l'Assemblée nationale à rejeter le projet de loi 1.

Une constitution sans protections : l'absence de droits sociaux fondamentaux

Le projet de loi 1 met l'accent sur des droits collectifs abstraits, mais ne garantit pas des services essentiels tels que les soins de santé, l'éducation, la sécurité publique ou le logement abordable. Or, ces enjeux représentent les priorités concrètes du quotidien pour les Québécois, qui les ont clairement exprimées. D'autres juridictions intègrent explicitement ces droits dans leur constitution. Une constitution québécoise doit en faire autant.

Réduire au silence : l'interdiction d'utiliser des fonds publics pour contester des lois

L'article 5 interdit aux institutions financées par des fonds publics — y compris les universités, les hôpitaux, les municipalités et les organismes communautaires — de contester légalement les actions du gouvernement. Cette mesure élimine un mécanisme essentiel de surveillance, réduit au silence des institutions qui servent la population et crée un système de justice à deux vitesses favorisant les personnes fortunées. Les citoyens et les institutions doivent conserver la capacité de contester des lois devant les tribunaux afin d'assurer la reddition de comptes et de protéger les droits fondamentaux.

L'isolement du reste du Canada : rompre l'accès aux programmes et politiques fédéraux

L'article 17 permet au Québec de refuser des fonds fédéraux, de bloquer la participation aux politiques fédérales et de se retirer de partenariats fédéraux. Cela menace des programmes essentiels en santé, en éducation, en infrastructure et en services sociaux. Les communautés, les étudiants, les travailleurs de la santé, les familles à faible revenu et les municipalités en seraient directement touchés. Le Québec doit maintenir une collaboration fédérale tout en protégeant ses champs de compétence.

Une constitution au gré du pouvoir : absence de processus démocratique d'amendement

Le projet de loi 1 ne propose aucun mécanisme permettant aux citoyens, communautés ou instances gouvernementales de proposer des amendements. Une constitution doit évoluer au rythme de la société; autrement, les droits deviennent rigides et inadaptés. Un processus démocratique d'amendement, incluant des consultations publiques, la participation citoyenne et possiblement des référendums, est essentiel à la légitimité et à la reddition de comptes.

Regional Association of West Quebecers

181 rue Principale Unit A-11, Gatineau (Aylmer) QC J9H 6A6

819-682-9602 | info@westquebecers.ca

www.westquebecers.ca

Le « conseil constitutionnel » proposé, dont les membres seraient nommés par le gouvernement sans exigences de qualification significatives, limite l'indépendance nécessaire et constitue une parodie du processus démocratique.

Loyauté envers une abstraction : les droits collectifs supplantant les droits individuels

Le nouveau serment met de l'avant la loyauté envers la « nation québécoise » plutôt qu'envers ses citoyens. Le projet de loi 1 établit une hiérarchie où les droits collectifs peuvent supplanter les droits individuels, menaçant ainsi l'égalité et l'inclusion. Les droits individuels — incluant la diversité, la santé, l'éducation, la sécurité et le logement — doivent demeurer primordiaux afin de prévenir la discrimination et d'assurer que tous les Québécois soient servis équitablement.

Conclusion : Pour une réforme constitutionnelle centrée sur les droits

Nous ne nous opposons pas à l'idée d'une constitution québécoise, mais celle-ci doit protéger les personnes, non des concepts abstraits. Une constitution fondée sur les droits devrait garantir la santé, l'éducation, la sécurité et le logement; maintenir la primauté des droits individuels sur les prétentions collectives; assurer la surveillance judiciaire; préserver la collaboration fédérale; et inclure des mécanismes démocratiques d'amendement. Le projet de loi 1 échoue sur tous ces plans, et nous exhortons l'Assemblée nationale à le rejeter entièrement.

Pour plus d'information ou pour discuter de ce mémoire, veuillez contacter :

Alina Holmes

Directrice générale

Association régionale des West Quebecers

181 rue Principale, A-11, Gatineau, QC, J9H 6A6

819-682-9602

ed@westquebecers.ca

www.westquebecers.ca

Ce mémoire est soumis au nom des communautés d'expression anglaise de l'Outaouais et de tous les Québécois qui estiment qu'une constitution doit protéger les droits individuels, assurer l'accès à la justice et servir équitablement l'ensemble de la population.

Regional Association of West Quebecers

181 rue Principale Unit A-11, Gatineau (Aylmer) QC J9H 6A6

819-682-9602 | info@westquebecers.ca

www.westquebecers.ca

Brief in Response to Bill 1: Québec Constitution Act, 2025

Brief submitted to the
Minister of Justice and Minister Responsible for Canadian Relations

By The Regional Association of West Quebecers

On behalf of the English-speaking communities of the Outaouais
and all Quebecers concerned with fundamental rights

November 14, 2025

Executive Summary

Bill 1, the Quebec Constitution Act, 2025, threatens the individual rights of all Quebecers. While it frames itself around “collective rights,” it removes practical protections for citizens and undermines democratic accountability. Bill 1 would restrict judicial oversight, prevent participation in federal programs funding healthcare, education, infrastructure, and social services, and offers no accessible amendment process. It also prioritizes loyalty to “the Quebec nation” over serving people and fails to guarantee fundamental rights to healthcare, education, safety, or affordable housing. We urge the National Assembly to reject Bill 1.

A Constitution Without Protections: The Absence of Fundamental Social Rights

Bill 1 emphasizes abstract collective rights but fails to guarantee essential services such as healthcare, education, public safety, and affordable housing. These are the priorities of Quebecers in daily life, priorities which Quebecers have made clear. Other jurisdictions’ constitutions explicitly protect such rights. A Quebec constitution must do the same.

Silencing Dissent: The Prohibition on Using Public Funds to Challenge Laws

Section 5 bars publicly funded institutions, including universities, hospitals, municipalities, and community organizations, from legally challenging government actions. This removes vital oversight, silences institutions that serve citizens, and creates a two-tier justice system favoring the wealthy. Citizens and institutions must retain the ability to challenge laws in court to ensure accountability and protect fundamental rights.

Isolation from Canada: Severing Access to Federal Programs and Policy-Making

Section 17 allows Quebec to refuse federal funding, block participation in federal policy, and withdraw from federal partnerships. This threatens critical programs in healthcare, education, infrastructure, and social services. Communities, students, healthcare workers, low-income families, and municipalities would be directly harmed. Quebec must maintain federal collaboration while protecting its jurisdiction.

Constitution on a Whim: No Democratic Amendment Process

Bill 1 offers no mechanism for citizens, communities, or governments to propose amendments. Constitutions must evolve with society; otherwise, rights become frozen and unresponsive. A democratic amendment process, including public consultation, citizen input, and potential referenda, is

Regional Association of West Quebecers

181 rue Principale Unit A-11, Gatineau (Aylmer) QC J9H 6A6

819-682-9602 | info@westquebecers.ca

www.westquebecers.ca

essential for accountability and legitimacy. The proposed “conseil constitutionnel”, by allowing the government to appoint its members with no real qualifications, restricts independent oversight and makes a mockery of the democratic process.

Loyalty to Abstraction: Collective Rights Over Individual Rights

The new oath prioritizes loyalty to “the Quebec nation” rather than its citizens. Bill 1 establishes a hierarchy where collective rights can override individual rights, threatening equality and inclusivity. Individual rights, including diversity, healthcare, education, safety, and housing, must remain paramount to prevent discrimination and ensure all Quebecers are served.

Conclusion: A Call for Rights-Based Constitutional Reform

We do not oppose the idea of a Quebec constitution, but it must protect people, not just abstractions. A rights-based constitution should guarantee healthcare, education, safety, and housing; uphold individual rights above collective claims; ensure judicial oversight; preserve federal collaboration; and include democratic amendment mechanisms. Bill 1 fails on all these counts, and we urge the National Assembly to reject it in its entirety.

For more information or to discuss this brief, contact:

Alina Holmes
Executive Director

Regional Association of West Quebecers
181 rue Principale, A-11, Gatineau, QC. J9H 6A6
819-682-9602
ed@westquebecers.ca
www.westquebecers.ca

This brief is submitted on behalf of the English-speaking communities of the Outaouais and all Quebecers who believe that a constitution must protect individual rights, ensure access to justice, and serve all people equally.

Regional Association of West Quebecers
181 rue Principale Unit A-11, Gatineau (Aylmer) QC J9H 6A6
819-682-9602 | info@westquebecers.ca
www.westquebecers.ca